

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 18 MARS 2010**

Délibération
n° 2010.03. 29.B

**Emplacement
publicitaire sis 58 rue
de la Grand Font à
Angoulême :
Résiliation du contrat
avec la société CBS
OUTDOOR**

LE DIX HUIT MARS DEUX MILLE DIX à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis à la Mairie d'Angoulême - 16000 ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **12 mars 2010**

Secrétaire de séance : Jean-Claude BESSE

Membres présents :

Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, André BONICHON, Guy ETIENNE, Michel GERMANEAU, Jean-Pierre GRAND

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) représenté(s) :

Excusé(s) :

Philippe LAVAUD, Michel BRONCY, Jean-François DAURE, Brigitte BAPTISTE, Bernard CONTAMINE

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE / FONCIER -
IMMOBILIER

Rapporteur : **Monsieur BEAUCHAUD**

**EMPLACEMENT PUBLICITAIRE SIS 58 RUE DE LA GRAND FONT A ANGOULEME :
RESILIATION DU CONTRAT AVEC LA SOCIETE CBS OUTDOOR**

La société CBS OUTDOOR, située 9 rue de la Métallurgie 44482 CARQUEFOU, possède un panneau publicitaire situé 58, rue de la Grand Font à Angoulême sur une parcelle propriété du GrandAngoulême. La direction de la société nous ayant fait part de son souhait de ne pas renouveler son contrat au delà du 31 décembre 2009, il convient de le résilier.

Vu la délibération n°75 du Conseil Communautaire du 22 avril 2008 portant délégation d'attribution au Bureau Communautaire, en application de l'article 5211-10 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis favorable de la commission développement économique du 10 mars 2010,

Je vous propose :

D'APPROUVER la résiliation du contrat entre la société CBS OUTDOOR et la Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :

Reçu à la Préfecture de la Charente le :

22 mars 2010

Affiché le :

24 mars 2010